



## Saison estivale 2010

→ **Inscriptions**, sur place seulement, **au bureau du Club, Centre sportif de Sainte-Foy : 930, avenue Roland-Beaudin (Salle polyvalente 115)**

Samedi 13 février: de 10 h à 16 h

Lundi 15 février : de 19 h à 21 h

Samedi 13 mars: de 10 h à 16 h

### Très très important

►► **La carte d'assurance maladie:** aux fins de vérification de l'identité de la personne à inscrire la carte (ou photocopie de celle-ci) doit être obligatoirement présentée lors de l'inscription.

►► **Photo:** Les personnes nées en 1999 et avant (c'est-à-dire les U-11, U-12 jusqu'à senior) tant pour le niveau local que le A-AA (compétitif) ainsi que les U-09 (nés en 2001) et U-10 (nés en 2000) de niveau A (développement) doivent fournir une photo. Celle-ci est de dimensions 3 cm x 3 cm.

**Sans la photo, aucune inscription ne sera considérée.** Dix (10) jours ouvrables sont nécessaires pour l'émission d'un passeport sinon des frais de 15 \$ s'ajouteront pour tout retard. Notez qu'aucun passeport ne sera émis dans un délai de 24 heures.

►► **Le nombre de places est limité** (premier arrivé premier servi)

Lorsque le maximum de joueurs par équipe est atteint les inscriptions seront placées sur une liste d'attente. Il n'y a aucune garantie de place. Aucune inscription par la poste ne sera considérée. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur place.

►► **Le mode de paiement : chèque seulement (pas d'argent comptant), fait à l'ordre de la ville de Québec**

►► \* Des frais peuvent s'ajouter pour l'inscription aux tournois et festivals.

►► Les tarifs indiqués peuvent être sujets à changements.

### Programme de soccer à 4 (Mixte), Initiation

Né(e)s en 2004 ou en 2005

Mardi, mercredi ou jeudi, 18 h ou 19 h (1 heure) + samedi ou dimanche avant-midi (jusqu'au 19-20 juin)

Début : Semaine du 24 mai

Fin : Semaine du 16 août (fin de saison : 21 août)

Coût : 85 \$\*

Information sur place lors de l'inscription

Né(e)s en 1993, 1992, 1991, 1990 et avant

Coût : 250 \$\* avec rabais (275 \$ après le 13 mars)

Les activités débutent vers la mi-mars ou début avril en fonction des groupes d'âges et se terminent vers la fin du mois d'août ou début septembre (fonction des équipes).

### Niveau Local - Garçons et filles

♦ Les activités débutent fin avril (ou début mai) et se terminent le samedi 21 août.

#### LCCS (Ligue locale du Club)

Né(e)s en 2000, 2001, 2002 ou 2003

Coût : 140 \$\* avec rabais (165 \$ après le 13 mars)

#### LSRQ (Ligue de Soccer Régionale de Québec)

Né(e)s en 1994, 1995, 1996, 1997, 1998 ou 1999

Coût : 160 \$\* avec rabais (185 \$ après le 13 mars)

Né(e)s en 1992 et 1993

Coût : 165 \$\* avec rabais (190 \$ après le 13 mars)

### Niveau AA – Garçons et filles

#### LSQM (Ligue de Soccer du Québec Métro)

Né(e)s en 2000 ou 2001

Coût : 200 \$\* avec rabais (225 \$ après le 13 mars)

Né(e)s en 1994, 1995, 1996, 1997, 1998 ou 1999

Coût : 220 \$\* avec rabais (245 \$ après le 13 mars)

### Niveau AAA – Garçons

LSEQ (Ligue de Soccer Élite du Québec)

Premier paiement: 450 \$ (pour adhésion et frais de ligue) exigé lors de la journée d'inscription officielle.

Deuxième paiement, couvrant les frais de transport, exigé au 1<sup>er</sup> août (remis au gérant).

### Politique familiale

Le club de soccer Caravelles de Sainte-Foy - Sillery accorde un rabais de 40 \$ pour l'inscription d'un troisième enfant, 50 \$ pour l'inscription d'un quatrième enfant et les autres **d'une même famille de 18 ans et moins inscrits en même temps et domiciliés à la même adresse.**

### Présences aux activités

Par respect pour vos coéquipiers et vos entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux matchs et entraînements dans une proportion d'au moins 75 %. Nous demandons donc à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement **de ne pas s'inscrire dans une équipe.**

Les absences aux matchs engendrent des forfaits d'équipes et des amendes pour le Club. Nous nous trouvons ainsi doublement pénalisés !!

**Nous comptons donc sur votre compréhension et collaboration.**

## Politique et modalités de remboursement

Toute demande de remboursement devra être faite par écrit ou par courriel [Club de soccer Caravelles 930, avenue Roland-Beaudin C.P. 218 Québec (Qué.) G1V 4H8 ou [directeurgeneral@caravelles.ca](mailto:directeurgeneral@caravelles.ca)] et adressée au directeur général du Club. Celle-ci devrait être reçue à notre bureau au plus tard aux dates suivantes selon le cas:

Du 15 mars au 30 avril: des frais administratifs de 25 \$ s'appliquent.

Du 01 au 23 mai: une retenue de 50 % sur le coût d'inscription sera appliquée.

**Aucune demande de remboursement ne sera jugée recevable quelle que soit la raison évoquée \* après le 23 mai.**

(\*) Exception dans le cas d'une maladie empêchant le joueur de poursuivre son activité pour le reste de la saison. La présentation d'une preuve médicale (**l'original**) est obligatoire. Une retenue équivalant à la moitié de l'inscription sera appliquée à laquelle se rajoutera une retenue équivalant au prorata du nombre de matchs joués par l'équipe. Si 50 % des matchs sont joués par l'équipe, aucun remboursement ne sera accordé. Pour bénéficier du remboursement la demande doit être parvenue à notre bureau durant le mois suivant sa maladie.

**Novices (U-04 à U-06):** Après 3 séances d'essai, aucun remboursement n'est accordé.

Cette procédure de remboursement ne s'applique pas au joueur non retenu dans un camp de sélection ou dont l'équipe n'a pu être formée par manque de joueurs. Dans ce cas le remboursement sera total.

### Frais de camps et/ou de sélection (A/AA/AAA)

Le Club organise chaque début de saison des camps de sélection et/ou d'entraînements en vue de former les équipes. En cas d'annulation de l'inscription ou de refus de jouer des frais de 25 \$ seront retenus à tout joueur sélectionné et/ou faisant partie d'une équipe de niveau A/AA/AAA\*\*. Ces frais de 25 \$ s'appliquent aussi si le joueur A/AA/AAA décide d'intégrer une équipe de niveau inférieur.

(\*\*) *Tout joueur inscrit et assigné à une équipe est considéré comme ayant pris part à un camp d'entraînement préalable etou de sélection.*

## Habit d'équipe

Lorsqu'un joueur s'inscrit au Club de soccer Caravelles, il accepte de se conformer à la règle du port de la tenue du Club. Celle-ci, c'est-à-dire le port d'un short noir et de bas blancs **est alors obligatoire**. Un gilet d'équipe sera prêté à chacun pour la durée de la saison et sera **obligatoirement restitué au Club** à la fin de celle-ci. Tout manquement au respect de ces conditions peut entraîner l'exclusion du joueur du Club. Des frais de **50 \$** seront exigés en cas de détérioration\*\*\*, perte ou refus de remise du gilet prêté.

(\*\*\*): merci de ne pas repasser le gilet et de ne pas le laver avec des articles de couleurs foncées.

## Règlements et discipline

Le membre atteste que toutes les informations fournies sur son formulaire d'inscription sont exactes. Une fois inscrit, il devient éligible à participer aux activités sanctionnées par la Fédération de soccer du Québec et/ou l'Association régionale de soccer de Québec (ARSEQ). Par ailleurs, il consent à respecter le code d'éthique en vigueur. Pour tout manquement à celui-ci le comité de discipline peut être amené à l'exclure des activités du Club.

## Volet technique

Pour toute information relative au volet technique (camps d'entraînements et/ou sélection des joueurs, formations des équipes, surclassement de joueurs, encadrement des équipes, recrutement des entraîneurs, cliniques techniques, etc.). Renseignements auprès du directeur technique : 418 641-6301 p. 3373 ou [directeurtechnique@caravelles.ca](mailto:directeurtechnique@caravelles.ca)

## Vente d'articles promotionnels du Club

Le Club mettra quelques articles en vente en fonction de l'inventaire en cours. Les coûts sont indiqués dans le tableau suivant (les taxes sont incluses):

Articles	Coûts
Ballons, Modèle BO 4 et 5	20 \$
Ballons, Modèle AC 4 et 5	25 \$
Coton ouaté noir	25 \$
T-shirt noir	20 \$
Short blanc (entraînement) ou noir	20 \$
Tuque	15 \$
Casquette	15 \$
Parapluie noir et blanc	25 \$

## Arbitres recherchés

Pour la saison 2010, le Club de soccer Caravelles Sainte-Foy – Sillery a un grand besoin en arbitres. Nous cherchons des personnes âgées d'au moins 13 ans (au premier janvier) qui possèdent ou non de l'expérience dans ce domaine. Si vous êtes intéressés à relever ce défi, vous pouvez communiquer directement avec le chef arbitre: [arbitrage@caravelles.ca](mailto:arbitrage@caravelles.ca)

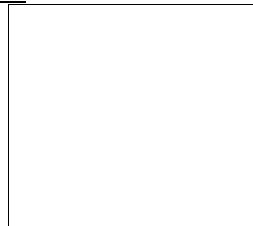
Venez nous rencontrer en grand nombre lors de nos journées d'inscription pour la saison estivale 2010, le 13 février de 10 h à 16 h et le 15 février de 19 h à 21 h.

## Bénévoles recherchés

Le Club de soccer Caravelles Sainte-Foy – Sillery fait appel à toutes les personnes désirant s'impliquer dans des activités organisées par le Club. Avis aussi aux parents intéressés à être entraîneurs **bénévoles** de l'équipe de leur(s) enfant(s) ou de toutes autres équipes. Au niveau support aux équipes, une formation technique est offerte gratuitement, au cours du mois d'avril ou mai, aux entraîneurs à qui nous offrons également un encadrement au cours de la saison.

L'emploi du genre masculin a pour but de ne pas alourdir le texte.

## Gabarit de la photo



## Informations

: 641-6151 ext. 1

[www.caravelles.ca](http://www.caravelles.ca)

